

Artistik Studio

CENTRE DE DANSE AMÉLIE DUFRÉNOIS

SAISON 2025-2026

127 bis rue de Cambrai 62000 Arras
contact.artistikstudio@gmail.com
03 21 71 49 90 / 07 67 03 06 67
www.ARTISTIK-STUDIO.com



DATES D'INSCRIPTIONS

(dépôt de dossier, inscription cours à l'essai, renseignements)

INSCRIPTIONS

(pour les nouveaux élèves)

Mardi 1er juillet 2025 de 17h30 à 19h30
Mercredi 2 juillet 2025 de 14h00 à 18h00

(formulaire d'inscription à remplir et donner,
juste une feuille même pour un cours d'essai)

ATTENTION : il est **IMPERATIF de se PRESENTER à l'une des dates d'inscription** pour valider toute pré-inscription par mail et confirmer votre inscription à l'année ou à un cours d'essai. Des listes d'attentes sont ouvertes pour certains cours.

LE NIVEAU RESTE À L'APPRÉCIATION DES PROFESSEURS.

REPRISE DES COURS & ESSAIS

À partir du lundi 8 septembre 2025



POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION

- un **certificat médical** de non contre indication à la pratique de la danse de moins de 3 ans sera à fournir en septembre
- le **formulaire d'inscription** dûment rempli
- **la totalité des cotisations des cours** (paiement en 2 fois, 3 fois ou 10 fois) par chèques ou en espèces.



TENUES DE DANSE

COURS CLASSIQUE & COURS EVEIL PREPARATOIRE :

Des tenues seront à prévoir. Justaucorps avec ou sans jupette intégrée, collants roses, chaussons roses. Nous vous tiendrons informés des couleurs en septembre.

PLANNING



CLASS OPEN

↳ PRÉPARATOIRE

Eveil 4/5 ans	Samedi 10h00-10h45
Eveil-Prépa 5/6 ans	Samedi 11h00-12h00
Préparatoire 6 ans	Samedi 12h00-13h00

↳ CLASSIQUE

7/8 ans	Samedi 14h00-15h00
9/10 ans	Samedi 14h00-15h00
11/13 ans	Samedi 15h00-16h00
Ados	Samedi 16h15-17h30
Adultes	Vendredi 18h45-20h00

↳ MODERN' JAZZ

7/8 ans	Mercredi 14h00-15h00
9/10 ans	Mercredi 15h15-16h15
11/13 ans	Mercredi 14h00-15h00
Ados	Lundi 18h15-19h30
Ados	Jeudi 18h15-19h30
Ados sup	Lundi 18h15-19h30
Adultes Déb/Moyen	Mercredi 20h15-21h30
Adultes Inter	Jeudi 19h30-20h45
Adultes Avancés	Lundi 19h30-20h45

↳ CONTEMPORAIN

9/10 ans	Samedi 15h00-16h00
11/13 ans	Vendredi 17h45-18h45
Ados	Mardi 18h45-20h00
Ados	Jeudi 18h15-19h30
Ados Sup	Mardi 18h15-19h30
Adultes Déb/Moyen	Mercredi 19h00-20h15
Adultes Inter	Lundi 19h30-20h45
Adultes Inter	Jeudi 20h45-22h00
Adultes Inter	Jeudi 20h45-22h00
Adultes Inter/Av	Lundi 20h45-22h00
Adultes Avancés	Mercredi 20h00-21h15

↳ STREET JAZZ

Enfants (+ 10 ans)	Mercredi 15h15-16h15
Adultes (+ 14 ans)	Lundi 20h45-21h45
Adultes (+ 14 ans)	Jeudi 19h30-20h30
NOUVEAU Girly Dance (16-26 ans)	Mardi 19h30-20h30

↳ THÉÂTRE

Enfants (+ 7 ans)	Samedi 11h00-12h15
Ados	Samedi 12h15-13h30
Adultes	Mardi 20h30-22h

CLASS ARTISTIK

À partir de 10 ans

Uniquement pour les élèves ayant déjà pratiqué au minimum une année dans notre école, et selon avis des professeurs.

Cours de 2h, plus poussé, plus approfondi (travail artistique et technique pluridisciplinaires – Moderne, Jazz, Classique, Contemporain, Ateliers chorégraphiques, Street Jazz...)

ATTENTION

si absences à répétitions, l'élève basculera sur une Class Open.

10-12 ans (Nouveaux)	Vendredi 18h00-20h00
11/13 ans	Mercredi 16h30-18h30
14-15 ans	Mercredi 16h30-18h30
Ados Inter	Vendredi 20h00-22h00
Ados Sup	Vendredi 20h00-22h00
Adultes Inter	Mardi 20h00-22h00
Technique Avancé (sur sélection)	Mercredi 19h00-20h00 (+ Une class Open Avancé)

- Le niveau de l'élève reste à l'appréciation des professeurs.
- Places limitées.



CLASS OPEN

Moyen de paiement	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS	PAIEMENT EN 10 FOIS
Mois de prélèvement	Inscription et janvier	Inscription / janvier / avril	Inscription et chaque début de mois
1 COURS /sem 330 € + 20€	1 x 132 € 1 x 198 €	1 x 132 € + 20 € 2 x 99 €	1 x 33 € + 20 € 9 x 33 €
2 COURS /sem 525 € + 20€	1 x 210 € 1 x 315 €	1 x 210 € + 20 € 2 x 157,50 €	1 x 52,50 € + 20€ 9 x 52,50 €
3 COURS /sem 715 € + 20€	1 x 286 € 1 x 429 €	1 x 286 € + 20 € 2 x 214,50 €	1 x 71,50 € + 20 € 9 x 71,50 €

CLASS ARTISTIK

Moyen de paiement	PAIEMENT EN 2 FOIS	PAIEMENT EN 3 FOIS	PAIEMENT EN 10 FOIS
Mois de prélèvement	Inscription et janvier	Inscription / janvier / avril	Inscription et chaque début de mois
ARTISTIK : 500 € + 20€ 1 cours de 2h par semaine	1 x 200 € 1 x 300 €	1 x 200 € + 20 € 2 x 150 €	1 x 50 € + 20 € 9 x 50 €
ARTISTIK + 1 COURS / sem : 690 € + 20€	1 x 276 € 1 x 414 €	1 x 276 € + 20 € 2 x 207 €	1 x 69 € + 20€ 9 x 69 €
ARTISTIK + 2 COURS / sem : 860 € + 20€	1 x 344 € 1 x 516 €	1 x 344 € + 20 € 2 x 258 €	1 x 86 € + 20€ 9 x 86 €
ARTISTIK + 3 COURS / sem : 990 € + 20€	1 x 396 € 1 x 594 €	1 x 396 € + 20 € 2 x 297 €	1 x 99 € + 20 € 9 x 99 €

Frais d'inscription : 20€ par famille au sein d'un même foyer. Offert pour les paiements en 2 fois.
Chèques à l'ordre d'Artistik Studio, à la date de remise des chèques, soit lors de l'inscription.

➔ **COURS D'ESSAI : 10 €**

POUR UN OU PLUSIEURS COURS D'ESSAI (PAR PERSONNE)
DÉDUCTIBLE DE L'INSCRIPTION, SI CELLE-CI EST EFFECTIVE AU
COURS SUIVANT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

↳ Article 1 : L'enseignement

L'apprentissage et la pratique de la danse fait appel à une éducation artistique mettant en jeu le corps : ces activités se déroulent dans le respect du corps, de l'esprit et de la personne de chacun, du groupe et du professeur.

↳ Article 2 : règlement intérieur

Artistik Studio est un centre de danse et d'arts, ouvert à tous, du niveau éveil au niveau supérieur. Le bon fonctionnement de l'école est assuré par le respect de quelques règles simples auxquelles chaque danseur ou artiste doit adhérer. Procéder à une inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur.

↳ Article 3 : dispositions légales

Artistik Studio est le nom commercial d'une école privée dirigée par Amélie Dufrénois, professeure titulaire du diplôme d'état de professeur de danse, destiné aux amateurs et répondant aux obligations formulées par la législation en vigueur.

↳ Article 4 : cours – reprise des cours à partir du 8 septembre

De septembre à juin hors période des vacances scolaires de l'académie de Lille (zone B).
Strictement fermés à tout public.

Les parents doivent venir rechercher leurs enfants à l'heure exacte de fin de cours, ou signé l'autorisation de partir seule pour les élèves mineurs.

La détermination du niveau de l'élève reste à l'entière appréciation du professeur de danse.

Le planning des cours peut être modifié à tout moment dans l'année. Certains cours peuvent être regroupés pour la préparation du spectacle ou par manque d'effectif.

↳ Article 5 : paiement / inscription

La totalité des paiements s'effectue le jour de l'inscription, avec la possibilité de régler en plusieurs chèques.

Ces derniers seront encaissés en début de chaque mois, ou trimestre.

Tout absentéisme provisoire ou définitif ne pourra faire l'objet d'un remboursement total ou partiel des cours.

Frais d'inscription : 20 € (un par famille au sein d'un même foyer, offert si paiement en deux fois)
Une fois l'inscription faite, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Trois solutions de paiement :

En 2 fois : chèque débité en septembre puis en janvier.

En 3 fois : chèque débité en septembre puis en janvier, et le 3ème en avril.

En 10 fois : chèque débité en chaque début de mois, de septembre à juin.

↳ Article 6 : consignes

Pour valider une inscription, il faut :

- un certificat médical de moins de trois ans, attestant l'aptitude de l'élève à la pratique de la danse.
- le formulaire d'inscription dûment rempli, daté et signé.

L'accès au studio est exclusivement réservé aux élèves et professeurs. Les élèves doivent :

- être le plus calme possible
- ne pas courir
- respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicables à l'ensemble des locaux et sur l'ensemble de la propriété
- interdiction formelle de fumer
- de consommer des substances alcoolisées ou prohibées par la loi.
- les téléphones portables ou montres connectées restent dans les sacs, éteint(e)s.
- Cheveux attachés en cours.
- Le port de bijoux, montres etc... est interdit pendant les cours.
- En cas de perte ou de vol, Artistik Studio ne pourra être tenu pour responsable. Venez avec le strict minimum.
- chewing-gum et bonbons sont interdits en cours.

La porte d'accès au centre est sécurisée par un digicode dont le code vous sera communiqué aux inscriptions.

Il est strictement interdit de stationner dans l'allée de la cour ou devant la porte d'entrée comprenant un accès pompiers. Veuillez à ne pas gêner les habitations voisines avec le stationnement. Des parkings sont disponibles et une marche de quelques minutes est un bon échauffement. Pensez à prévoir de l'avance pour arriver à l'heure sans causer de gêne pour le stationnement ou la circulation. Merci.

↳ Article 7 : présence / absence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Toute absence prévisible devra impérativement être signalée dès qu'elle sera connue. Pour les élèves mineurs, toute absence doit être signalée. Attention !!! les élèves absents de manière récurrente et non justifiée seront privés de spectacle ET ne pourront se réinscrire l'année suivante.

↳ Article 8 : spectacle de danse et de théâtre

DANSE : le spectacle aura lieu au casino d'Arras **les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin 2026.**

Une répétition générale obligatoire le jeudi 4 juin et le samedi 6 juin, des répétitions par groupes sur scène le mardi 2 juin et le mercredi 3 juin.

Des filages obligatoires auront lieu du 18 au 30 mai 2026 à l'école de danse. Dans la préparation du spectacle, les horaires des cours seront amenés à changer soit du 18 mai au 7 juin inclus, le planning vous sera délivré au plus tard avant les vacances d'avril.

Des répétitions pour le final seront organisées trois semaines avant le spectacle le **vendredi soir et/ou jeudi soir** (et la présence de chacun est indispensable et obligatoire).

ATTENTION : un élève qui ne peut être présent à la répétition Générale ne pourra faire le spectacle.

De plus, les cours des jours fériés (6 avril, 1er, 8 mai, 14 mai et 25 mai) seront maintenus.

La présence de chaque élève aux différentes répétitions et à toutes les représentations est strictement obligatoire. Les élèves ou leurs parents pour les mineurs s'engagent à respecter le planning des répétitions ainsi que les contraintes et les consignes spéciales liées aux répétitions, essayages...

THÉÂTRE : Pour le spectacle de Théâtre (adultes/enfants/ados), les règles restent les mêmes. Nous communiquerons les dates et le lieu du spectacle ultérieurement.

↳ Article 9 : droit à l'image

Artistik Studio se réserve le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit, existants ou futurs.

Par ailleurs, Artistik Studio souligne le fait que pour tous les spectacles et événements auxquels les élèves seront amenés à participer, les prises de son, de vues, de photographies pourront être interdites et que dans le cas où elles seront autorisées, elles devront être limitées à un strict usage dans le cadre familial. Le spectacle sera filmé et vendu en coffret clé USB suite à l'évènement et pour les familles exclusivement.

↳ Article 10 : la tenue

Les tenues de villes sont strictement interdites en cours.

Pour certains cours, une tenue sera imposée, notamment en classique et cours préparatoires. Elle vous sera précisée en septembre.

La tenue sera à se procurer courant octobre, après les cours d'essai. Pas de chaussures dans les cours. Pour le Street Jazz, **baskets propres obligatoires.**

↳ Article 11 : cours à l'essai

Les cours à l'essai sont payants. Pour le bon déroulement des cours, ils sont au **tarif unique de 10 € par personne pour un ou plusieurs cours d'essai**, valable sur une semaine.

Ils seront déduits de l'inscription si celle-ci est effective au cours suivant. Les cours d'essai doivent être réservés et payés aux dates d'inscription.

Ultérieurement, les cours d'essai doivent être impérativement payés avant le cours concerné.

↳ Article 12 : manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à remboursement de quelque nature que ce soit.